

# SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

## CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 6 AVRIL 2021

Présents : **PARIZOT Stéphane – GUILLARME Grégory –DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier – RAMPON Pascal – JOMAIN Chloé - BOUCHARD Dominique - BOIS Marjorie - FOURNIER Mickael –MORAND Frédéric –PINEAU Marc-Henri - SAUZE-PARIZOT Vanessa -**

Excusé (s) :- **ROGNARD Carole – ZOCCHETTI Céline – PICOD Edouard -**

Absent (s) :

Démissions :

- *Mme Carole ROGNARD a donné procuration à Mr GUILLARME – Mr PICOD Edouard a donné procuration à Mme SAUZE-PARIZOT Vanessa -*

### **BUDGET COMMUNAL :**

Approbation du Compte de gestion 2020

Approbation du Compte administratif 2020

(Mr le Maire est sorti de la salle durant ce vote).

Délibération Affectation du résultat 2020

Vote du budget 2021

Vote des taux d'imposition 2021

(Voir détail des chiffres sur feuilles annexes)

### **AGGLOMERATION « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :**

Compte rendu du conseil communautaire du 25 mars 2021 et des différentes commissions. Les points suivants ont été traités :

Vote des budgets – Projet déchetterie (site actuel régulièrement saturé) – Amélioration de l'habitat - Valorisation du patrimoine – Voie bleue (parcours vélo le long de la Saône) -Parcours culturel pour les jeunes au sein du territoire du Beaujolais – Continuité de la réhabilitation du site artisanal « Les Grands Moulins » à GLEIZE – Projet de création d'une école de production « Métallerie-Chaudronnerie » sur le site de CréaCité – Patrimoine (réhabilitation de la chapelle de St Bonnet à MONTMELAS et de l'ancienne Gare du tacot à BLACE).

Au niveau de l'aménagement de la maison de la Tour des Archives et de l'agrandissement du musée « Le Prieuré », un budget de 150 000 € est prévu sur 2021 (maitrise d'œuvre et études), 775 000 € pour la 1<sup>ère</sup> tranche (2022-2023) et 700 000 € pour la 2<sup>ème</sup> tranche (2024-2025).

Mr GUILLARME rappelle qu'un accord écrit avait été signé entre l'agglomération et la précédente municipalité pour la réalisation de ces travaux.

### **RENOVATION ENERGETIQUE de L'ECOLE :**

La chaudière n'est malheureusement plus en état de fonctionner. Pour finir l'année scolaire, des chauffages d'appoint seront installés.

Le côté administratif, réalisé conjointement avec BSA, avance. Les demandes de subventions (DETR, DSIL, région, département) peuvent être déposées. Le lancement de la consultation des entreprises, devrait avoir lieu fin avril.



